

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU

19 MAI 2016

Commune de QUINCEY 70000

L'an deux mille seize, et le 19 mai à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BAPTIZET, Maire.

Date de Convocation : 11 mai 2016

Présents :

M. François BAPTIZET, Mme Annie BAUMLIN, M. Joseph NICOT, Mme Véronique BATISSE, M. Bruno BIDOYEN, M. Christian CHAUSSALET, Mme Isabelle BELLET, M. David JACQUEMOUD, M. Claude FOURNIER, M. Gilles GARDIENNET, Mme Marie-Noëlle MOUGIN.

Absents excusés :

Mme Fabienne LEMOINE, Mme Nathalie BANET, Mme Caroline DORMOY, M. Yves DURGET

Ont donné pouvoir

Mme Fabienne LEMOINE à Mme Annie BAUMLIN

Mme Nathalie BANET à Mme Véronique BATISSE

Mme Véronique BATISSE a été élue secrétaire

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les Conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Annule et remplace la délibération n° 14/2016 du 5 avril 2016

21/2016

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Mme Annie BAUMLIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur François BAPTIZET Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Budget Général de la Commune

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés(N-1)		62 523.80 €	43 822.95 €			18 700.85 €
Opérations de l'exercice	633 158.72 €	676 161.94 €	164 644.75 €	147 437.25 €	797 803.47 €	823 599.19 €
Totaux	633 158.72 €	738 685.74 €	208 467.70 €	147 437.25 €	797 803.47 €	842 300.04 €
Résultats de clôture		105 527.02 €	61 030.45 €			44 496.57 €

Besoin de financement

61 030.45 €

Restes à réaliser

81 503.00 €

Excédent de financement des restes à réaliser

33 069.00 €

besoin total de financement

27 961.45 €

2° Considérant l'excédent de fonctionnement,
décide d'affecter la somme de

27 961.45 €

Au compte 1068 (Investissement)
Excédent de fonctionnement capitalisé

77 565.57 €

Au compte 002 (Fonctionnement)
Excédent de fonctionnement reporté

Budget Eau

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés(N-1)		79 780.44 €		28 068.63 €		107 849.07 €
Opérations de l'exercice	230 981.10 €	200 387.30 €	35 235.40 €	39 940.27 €	266 216.50 €	240 327.57 €
Totaux	230 981.10 €	280 167.74 €	35 235.40 €	68 008.90 €	266 216.50 €	348 176.64 €
Résultats de clôture		49 186.64 €		32 773.50 €		81 960.14 €

Monsieur François BAPTIZET ne participe pas au vote et s'est retiré.

Nombre de votants : 12
 Exprimés : 12
 Contre : 0
 Pour : 12

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

22/2016

Après délibération et à l'unanimité le conseil municipal décide de l'attribution des subventions aux associations et autres personnes de droits privées pour l'année 2016 comme suit :

A TOUS LOISIRS	450.00 €
ANCIENS COMBATTANTS	300.00 €
ANCIENS COMBATTANTS ANIMATION GALETTE	300.00 €
ASCQ	450.00 €
LES PTITS LOUPS RENTREE SCOLAIRE 20.00 €/ enfant de Quincey	2 375.00 €
VOYAGES SCOLAIRES COLLEGES LYCEES	3 500.00 €
CROIX ROUGE	35.00 €
USEP 70	50.00 €
ADAPEI	50.00 €
ASPA	30.00 €
ADIL 70	50.00 €
AFM TELETHON	30.00 €
RESTO DU CŒUR	30.00 €
TOTAL	7 650.00

Il précise que les crédits budgétaires seront ouverts à l'article 6574 du budget général de la Commune.

MARCHE DE TRAVAUX

Optimisation de l'éclairage public en vue des économies d'énergie

23/2016

La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 11 mai 2016 et a procédé à l'ouverture des offres concernant le marché cité en objet :

- SAG VIGILEC : dossier incomplet – 69 872,00 € HT
- SAS BOIRON : dossier complet – 69 368.00 € HT
- SAS HAEFELI : dossier complet – 67 244.00 € HT

La commission propose de confier les travaux à la société HAEFELI.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la décision de la commission d'ouverture des plis et autorise le Maire à signer le marché avec la société HAEFELI pour un montant de 67 244.00 € HT.

**DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE- RETABLE EGLISE**

24/2016

Le Maire informe le conseil Municipal, que dans le cadre du projet de restauration du retable de l'Eglise de Quincey par le Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art une subvention de 25 % du montant des travaux peut être attribuée par la DRAC de Bourgogne Franche Comté.

Le devis estimatif étant de 16 151.00 € il propose le plan de financement suivant :

DRAC – subvention 25 %	4 037.00 €
Conseil Départemental – subvention 25 %	4 037.00 €
Réserve Parlementaire	5 000.00 €
Commune autofinancement	3 077.00 €

Après délibération et à l'unanimité, le conseil autorise le maire à demander la subvention pour le projet présenté à la DRAC de Bourgogne Franche Comté.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL- RETABLE EGLISE

25/2016

Le Maire informe le conseil Municipal, que dans le cadre du projet de restauration du retable de l'Eglise de Quincey par le Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art une subvention de 25 % du montant des travaux peut être attribuée par le Conseil Départemental de Haute-Saône

Le devis estimatif étant de 16 151.00 € il propose le plan de financement suivant :

DRAC – subvention 25 %	4 037.00 €
Conseil Départemental – subvention 25 %	4 037.00 €
Réserve Parlementaire	5 000.00 €
Commune autofinancement	3 077.00 €

Après délibération et à l'unanimité, le conseil autorise le maire à demander la subvention pour le projet présenté au Conseil départemental de Haute -Saône.

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE

26/2016

Le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition d'attribution d'une aide au titre de la réserve parlementaire de Monsieur Alain CHRETIEN député de Haute-Saône.

Une aide de 5 000.00 € est proposée à la Commune de Quincey pour le projet de restauration du retable de l'église.

Le Conseil décide de demander cette aide pour le financement des travaux de restauration du retable par le Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art d'un montant estimés de 16 151.00 €

Il propose le plan de financement suivant :

DRAC – subvention 25 %	4 037.00 €
Conseil Départemental – subvention 25 %	4 037.00 €
Réserve Parlementaire	5 000.00 €
Commune autofinancement	3 077.00 €

ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE

27/2016

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à la fondation du Patrimoine de Franche comté afin de soutenir les actions en faveur du Patrimoine de la Région.

Après délibération et à l'unanimité le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition et décide de l'adhésion de la Commune à la Fondation du Patrimoine de Franche Comté.

CONVENTION DE SOUSCRIPTION AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

28/2016

Le Maire propose au Conseil Municipal de lancer une campagne de mobilisation du mécénat populaire ayant pour objectif de recueillir des fonds dans le but de restaurer le retable de l'Eglise, le coût des travaux s'élève à 16 151.00 € le reste à charge de la Commune est évalué à 3 077.00 €.

Il propose de signer une convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine qui sera chargée d'encaisser les fonds pour le compte de la Commune.

Après avoir étudié les termes de la convention, le Conseil Municipal autorise le Maire à la signer et à lancer la campagne de mobilisation du mécénat populaire pour ce projet.

CARTE AVANTAGES JEUNES 2016/2017

29/2016

Le Maire propose au conseil municipal de reconduire le dispositif Carte Avantages Jeunes pour l'année 2016/2017.

Il rappelle que pour les années 2014 et 2015 le conseil avait décidé de prendre en charge 50 % du prix de la carte pour les jeunes de 10 à 18 ans.

Après délibération le conseil Municipal, à l'unanimité décide de prendre en charge 50 % du prix de la carte pour les jeunes de Quincey jusqu'à 18 ans pour l'année 2016/2017.

DECISION MODIFICATIVE

30/2016

Budget général			
section de fonctionnement		section d'investissement	
dépenses		dépenses	
6574	subventions 900.00 €	2158	tronçonneuse atelier 250.00 €
6281	concours divers 100.00 €		
	total dépenses fonctionnement 1 000.00 €		total dépenses d'investissement 250.00 €
recettes		recettes	
74838	fonds dep pereg droits enreg 1 000.00 €	024	produits des cessions d'immob. 1 300.00 €
	total des recettes de fonctionnement		total des recettes d'investissement 1 300.00 €

RAPPORT D'ACTIVITE DU SIED

31/2016

Le Maire présente au conseil municipal, le rapport d'activité 2015 du SIED 70.

Le Conseil municipal en prend acte.

TRAVAUX DE VOIRIE 2016
Attribution du marché

32/2016

Dans le cadre des travaux de voirie 2016 chemin de La Demie, le Maire présente au Conseil Municipal 3 devis :

- Entreprise VAUGIER DE VELLECHEVREUX 25 369.90 € HT
- Entreprise NIQUET Jérôme de CHARIEZ 27 240.10 € HT
- Entreprise COLAS Est du VESOUL 23 799.10 € HT

Après délibération, le Conseil décide d'attribuer le marché des travaux de voirie 2016 – Chemin de la Demie à l'Entreprise COLAS Est agence de VESOUL pour un montant de 23 799.10 €HT.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

CONSEILLERS	SIGNATURES
Nathalie BANET	
François BAPTIZET	
Véronique BATISSE	
Annie BAUMLIN	
Bruno BIDOYEN	
Christian CHAUSSALET	
Caroline DORMOY	
Yves DURGET	
Claude FOURNIER	
David JACQUEMOUD	
Fabienne LEMOINE	
Isabelle BELLET	
Gilles GARDIENNET	
Marie-Noëlle MOUGIN	
Joseph NICOT	